

# Communiqué



## DE PRESSE

Paris, le 15 mars 2019

### **Face à l'urgence du défi climatique, la Métropole s'engage avec détermination!**

L'assignation en justice de l'Etat français pour inaction face au changement climatique par quatre Organisations Non Gouvernementales (ONG) rappelle **la responsabilité des pouvoirs publics à agir pour lutter contre la pollution de l'air et le réchauffement**.

Les effets du changement climatique se font sentir en France et plus particulièrement dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris, soumis à divers aléas tels que les fortes chaleurs, les sécheresses ou les inondations. Par ailleurs, la pollution de l'air met en péril la santé des Français puisque l'on compte sur le territoire national 40 000 morts prématurés dont 6 600 au sein de la Métropole.

Ainsi que le rappelait le GIEC dans son rapport du 8 octobre 2018, il est encore possible de limiter le réchauffement climatique, mais au prix d'un sursaut de l'ensemble des acteurs avec la mise en place de mesures courageuses et pédagogiques pour réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre.

**Afin de protéger la santé des habitants, La Métropole du Grand Paris a le devoir d'agir en responsabilité en mettant en place une Zone à Faibles Emissions (ZFE) à compter de 1<sup>er</sup> juillet 2019** et en commençant par les véhicules Crit'Air 5 et non classés quelle que soit leur motorisation. Cette mesure limitera par étapes la circulation de ce type de véhicules, à l'échelle du périmètre interne à l'autoroute A86, qui concerne 79 communes.

Rappelons qu'en juillet 2018, un rapport du WWF et d'Ecoact, portant sur « le défi climatique des villes », qui portait sur les 10 plus grandes métropoles françaises, saluait l'ambition du Plan Climat Air Energie la Métropole du Grand Paris adopté au Conseil métropolitain de novembre 2018 ([https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2018-07/20180704\\_Etude-defi-climatique-villes.pdf](https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2018-07/20180704_Etude-defi-climatique-villes.pdf)).

« L'engagement de la Métropole du Grand Paris à mettre en place une ZFE à grande échelle constitue une réponse forte aux 92% des métropolitains qui souhaitent une action rapide et efficace pour lutter contre la pollution de l'air » a déclaré Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.